



## Sous location ou colocation

-----  
Par Manue64100

Bonjour,

Cela fait un an et demi que j'héberge le papa de mes enfants depuis le mois de juillet 2022 il a commencé à amener sa copine et depuis décembre 2022 il l'a fait habiter ici sans me demander mon accord..Cela fait plusieurs mois que je lui dis qu'il doit partir mais l'excuse c'est qu'il trouve pas de logement. Mais à côté de ça comme il a ouvert une entreprise de dépannage il y a énormément de voitures chez moi ça ressemble à une casse! Je n'en peux plus! Et au lieu d'enlever des véhicules dans l'optique de déménager il en rajoute. Qu'est-ce que je peux faire?

Merci pour votre réponse.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Quel est le rapport avec le titre ?

Vous êtes en location : qui est titulaire du bail ?

Que pense votre bailleur de cette accumulation de véhicules ?

Et quelle est votre question juridique ?

-----  
Par Manue64100

Je suis en location, et lui paye sa part. Le bail est à mon nom. Je voudrais savoir si il y a un recours juridique pour l'obliger à partir?

-----  
Par yapasdequoi

Si le bail est uniquement à votre nom, vous n'avez pas obligation de l'héberger.

En pratique, c'est quand même compliqué de le mettre dehors de son domicile "de fait".... surtout s'il paye une part du loyer.

Consultez un médiateur.